

CONTRACTUALISER ET TRANSFÉRER SON INNOVATION | 3.2.

PRATIQUE JURIDIQUE DES CONTRATS ATTACHÉS AU DROIT DES BREVETS (JURISTES)



LE 30 NOVEMBRE 2010 À PARIS / PRIX : 590 €

OBJECTIFS

Permettre aux auditeurs de cerner et mettre en œuvre les principes et connaissances de la négociation et de la rédaction des contrats en matière de brevets

PUBLICS CONCERNÉS

Juristes et/ou personnes ayant une connaissance approfondie du droit des contrats

CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

Généralités sur les contrats et sur la rédaction de contrats

Présentation des contrats attachés au droit des brevets

Négociation et accords pré-contractuels

- Préalables à la négociation
- Principes de négociation
- Accords pré-contractuels :
 - accord de négociation,
 - lettre d'intention,
 - pré-accord (Memorandum of Understanding),
 - accord de préférence, accord cadre.

Grands types de contrats attachés au droit des brevets et clauses importantes

- Accord de confidentialité
- Contrat de licence de brevet
- Contrat de transfert de savoir-faire
- Contrat de recherche et de développement

Contrats attachés au droit des brevets et droit communautaire

- Application des Règlements d'exemption concernant :
 - les accords de transfert de technologie (n°772/2004)
 - les accords de recherche et développement (n°2659/2000)
 - les accords verticaux (n°2790/1999)

Pré-requis

Il est nécessaire de maîtriser le droit des contrats et les bases de la propriété intellectuelle.

Pédagogie

- Exposés.
- Échanges avec les intervenants.
- Cas pratiques.
- Supports pédagogiques et documentation remis aux participants.